

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5d. PLAN DE ZONAGE - Chêne-Arnoult

ZONES URBAINES		ZONES A URBANISER		ZONES AGRICOLES		ZONES NATURELLES	
	bourg		habitat à court terme		agriculture		espace naturel à protéger
	bourg rural		habitat à long terme		habitat en zone agricole		habitat en zone naturelle
	activité		activité à court terme		activité en zone agricole		activité en zone naturelle
	centre historique				agriculture et aménités paysagère		protection des captages
	plan d'équipement				équipement en zone agricole		équipement en zone naturelle
	renouvellement urbain				plan de gestion en zone agricole		plan de gestion en zone naturelle

RÈGLES COMPLÉMENTAIRES		RISQUES		A TITRE INFORMATIF	
	implémentation révisée (L.122.5.15) et éventuel corollaire		zone tendresse (taux de base de densité "tendance")		milieu communale
	Définition graphique changer de destination (L.122.5.22)		zone inondabilité limitée par les eaux		bâtiment
	espace boisé (classé L.120.1.1)		zone de sécurité réglementaire des abords de site		sur le surface
			zone de sécurité des abords de site (sans d'un analyseur de risque)		zone humide
			risque de crue d'origine		cote altimétrique
			analyse écartée		zone de recul aux abords de déviation d'apurement
	plan d'eau, mare				

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2015

